

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°58-2021-124

PUBLIÉ LE 23 JUILLET 2021

# Sommaire

## **PREFECTURE DE LA NIEVRE / DIPIM**

- 58-2021-07-23-00003 - Arrêté portant délégation de signature à Monsieur Emmanuel JACQUEMIN, Directeur de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est (4 pages) Page 3
- 58-2021-07-23-00002 - Arrêté portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE sur les BOPs 111-112-119-122-128-129-142-148-161-207-215-216-217-232-349-354-362-363-754-843 et CAS 723 (8 pages) Page 8
- 58-2021-07-23-00001 - Arrêté portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais, et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT (4 pages) Page 17

PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2021-07-23-00003

Arrêté portant délégation de signature à  
Monsieur Emmanuel JACQUEMIN, Directeur de la  
sécurité de l'Aviation civile Nord-Est



# PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

Affaire suivie par Anne-Françoise TISSIER  
Pôle d'animation interministérielle  
et mutations économiques  
Tél : 03 86 60 72 06  
mél : [anne-francoise.tissier@nievre.gouv.fr](mailto:anne-francoise.tissier@nievre.gouv.fr)  
Aviation civile- DB3

## ARRÊTÉ portant délégation de signature à Monsieur Emmanuel JACQUEMIN, Directeur de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est

Le Préfet de la Nièvre,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- VU le code des transports ;
  - VU le Code de l'Aviation civile ;
  - VU la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;
  - VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et aux libertés des communes, des départements et des régions ;
  - VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;
  - VU le décret n°97-1199 du 24 décembre 1997 pris pour l'application au ministre de l'équipement, des transports et du logement de l'article 2 du décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
  - VU le décret n° 2019-1357 du 13 décembre 2019 modifiant le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 portant création de la direction de la sécurité de l'Aviation civile ;
  - VU le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de **M. Daniel BARNIER** en qualité de préfet de la Nièvre ;
  - VU l'arrêté du 18 décembre 2019 portant organisation de la direction de la sécurité de l'Aviation civile ;
  - VU l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination de **M. Patrick CIPRIANI**, directeur de la sécurité de l'Aviation civile à compter du 20 juin 2014 ;
  - VU l'arrêté du 20 mai 2020 portant nomination de **M. Emmanuel JACQUEMIN**, directeur de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020 ;
  - VU la décision du 5 mars 2020 portant organisation de la direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est ;
- SUR** proposition de Mme la Secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre :

1

Préfecture de la Nièvre  
Tél. 03 86 60 70 80  
Courriel : [courrier@nievre.pret.gouv.fr](mailto:courrier@nievre.pret.gouv.fr)

## ARRÊTE

### **Article 1 :**

Délégation de signature est donnée à **M. Emmanuel JACQUEMIN**, directeur de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est, à l'effet de signer au nom du Préfet de la Nièvre, dans le cadre de ses attributions et compétences en vue :

- 1- de prononcer la décision de retenir tout aéronef français ou étranger ne remplissant pas les conditions pour se livrer à la circulation aérienne prévues par le livre 1<sup>er</sup> du code de l'Aviation civile ou dont le pilote a commis une infraction au sens de ce code ;
- 2- d'autoriser le redécollage d'aéronefs ayant dû se poser en campagne suite à des problèmes graves, à l'exclusion des aéronefs venant de l'étranger ou s'y rendant ;
- 3- de prononcer les mesures d'interdiction de survol du département ;
- 4- de signer les dérogations aux hauteurs minimales de survol hors agglomération (autorisation de vols rasants) ;
- 5- d'autoriser au titre de l'article D 242-8 du code de l'aviation civile, dans les zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement, des installations et équipements concourant à la sécurité de la navigabilité aérienne et du transport public, et d'autoriser au titre de l'article D 242-9 du code de l'aviation civile, dans les mêmes zones, et pour une durée limitée, des constructions ou installations nécessaires à la conduite de travaux ;
- 6- de délivrer, mettre en demeure d'apporter les mesures correctives nécessaires, suspendre ou retirer l'agrément des organismes d'assistance en escale ;
- 7- de valider les formations, de signer les décisions d'octroi, de retrait ou de suspension des agréments des personnels chargés du service de sauvetage et de lutte contre l'incendie ;
- 8- de déterminer les périodes minimales de mise en œuvre des mesures relatives au péril animalier ;
- 9- de contrôler le respect des dispositions applicables au service de sauvetage et de lutte contre l'incendie et au service chargé du péril animalier par les exploitants d'aérodromes ou les organismes auxquels ils ont confié le service ;
- 10- de délivrer les autorisations d'accès au côté piste des aérodromes conformément aux dispositions de l'article R.213-3-2 du code de l'aviation civile ;

### **Article 2 :**

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Emmanuel JACQUEMIN**, délégation est consentie aux agents suivants, dans les limites de leurs attributions, à l'effet de signer les actes ou décisions prévus à l'article 1 :

- **M. Christian BURGUN**, adjoint au directeur de la direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est en charge des affaires techniques,
- **Mme Alexa DIELENSEGER-LAGARDE**, cheffe de cabinet du directeur de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est.

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Emmanuel JACQUEMIN**, **M. Christian BURGUN** et **Mme Alexa DIELENSEGER-LAGARDE**, la délégation de signature prévue à l'article premier ci-dessus est exercée :

- pour l'alinéa 3, par Mmes Karin MAHIEUX, Aline ZETLAOUI et Aude BERNADAC, MM. Philippe DOPPLER, Rémy MERTZ et Alexis CLINET en tant que cadres de permanence de direction de la DSAC-NE lorsqu'ils assurent l'astreinte de direction ;
- pour les alinéas 7, 8 et 9 par M. Alexis CLINET, chef de la division Aéroports et Navigation aérienne de la DSAC-NE et M. Jean-Marie LANDES, chef de la subdivision Aéroports ;
- pour l'alinéa 10, par Mme Karin MAHIEUX, cheffe de la division Sûreté de la DSAC-NE, M. Laurent SEYNAT, son adjoint, Mmes Nolwenn LACKNER, Aurore LACASSAGNE-SCHOETTEL Hélène POTTIER et Aude KUCHLY et MM. Frédéric BARRILLET, Benoît GUYOT, inspecteurs de surveillance de la division Sûreté.

**Article 3 :**

Cet arrêté abroge toute délégation de signature antérieure et toutes dispositions contraires à celui-ci.

**Article 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours peut être déposé via l'application « télérecours citoyens », accessible par le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 5 :**

Mme la Secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre et M. le Directeur de la sécurité de l'Aviation civile Nord-Est sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre .

Fait à Nevers, le **23 JUIL. 2021**

Le Préfet,

  
Danièle BARNIER



# PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2021-07-23-00002

Arrêté portant délégation de signature pour  
l'exécution des dépenses, la saisie des demandes  
d'achat et la constatation des services faits dans  
l'outil CHORUS FORMULAIRE sur les BOPs  
111-112-119-122-128-129-142-148-161-207-215-216-2  
17-232-349-354-362-363-754-843 et CAS 723





**PRÉFET  
DE LA NIÈVRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Affaire suivie par Anne-Françoise TISSIER  
Pôle d'animation interministérielle  
et mutations économiques  
Tél : 03 86 60 72 06  
mél : pref-gestion-publique@nievre.gouv.fr  
SG CHORUS FORMULAIRE DB 5

**ARRÊTÉ**

**portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat  
et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE  
sur les BOPs 111-112-119-122-128-129-142-148-161-207-215-216-217-232-349-354-362-363-754-843  
et CAS 723.**

-----  
**Le Préfet de la Nièvre,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

**VU** la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'État, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

**VU** le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de **M. Daniel BARNIER** en qualité de préfet de la Nièvre ;

**VU** le décret du 18 février 2020 portant nomination de **Mme Blandine GEORJON** en qualité de secrétaire générale de la préfecture de la Nièvre ;

**VU** le décret du 6 octobre 2020 portant nomination de **M. Grégoire PIERRE-DESSAUX** en qualité de sous-préfet de Château-Chinon ;

**VU** le décret du 12 mai 2021 portant nomination de **M. Christophe HURALT** en qualité de sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et Clamecy ;

**VU** l'arrêté ministériel du 4 janvier 2021 portant mutation de **Mme Christine LE METAYER** à la préfecture de la Nièvre en qualité de directrice du secrétariat général commun du département de la Nièvre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;

**VU** la note du 15 mars 2021 portant affectation à la préfecture et aux sous-préfectures de la Nièvre ;

**Sur** proposition de Mme la Secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre ;

Préfecture de la Nièvre  
Tél. 03 86 60 70 80  
Courriel : courrier@nievre.pref.gouv.fr

## ARRÊTE

### **Article 1 :**

Délégation de signature est donnée aux membres du corps préfectoral et aux agents mentionnés dans le tableau ci-après pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE au titre des BOPs 111-112-119-122-128-129-142-148-161-207-215-216-217-232-349-354-362-363-754-843 et CAS 723.

### **Article 2 :**

Cet arrêté prend effet à compter de sa parution au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Nièvre et abroge toute délégation de signature antérieure et toutes dispositions contraires à celui-ci.

### **Article 3 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours peut être déposé via l'application « télérecours citoyens », accessible par le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

### **Article 4 :**

Mme la Secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre, Mme la directrice du secrétariat général commun du département de la Nièvre, MM les directeurs départementaux interministériels et tous les agents visés à l'article 1 du présent arrêté sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le 23 JUIL. 2021  
Le Préfet,



Daniel BARNIER

**ANNEXE à l'arrêté portant délégation de signature pour l'exécution des dépenses, la saisie des demandes d'achat et la constatation des services faits dans l'outil CHORUS FORMULAIRE (montants HT)**

Objet de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Saisie des dépenses achats (DA) et constatation des services faits (SF)
<b>Centres Prescripteurs Résidences</b>			
<b>Résidence du Préfet</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	M. Daniel BARNIER, Préfet de la Nièvre		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Amélie DUCROT, Mme Nathalie GAUDRY ou Mme Séverine FITYOU M. Alain LEGENDRE ou Mme Prisca HERY
<b>Résidence de la Secrétaire Générale</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	Mme Blandine GEORJON, Secrétaire générale		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Amélie DUCROT, Mme Nathalie GAUDRY ou Mme Séverine FITYOU M. Alain LEGENDRE ou Mme Prisca HERY
<b>Résidence du Directeur des services du Cabinet</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence < à 5 000 €)	M. Christophe COUSIN directeur des services du Cabinet		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Amélie DUCROT, Mme Nathalie GAUDRY ou Mme Séverine FITYOU M. Alain LEGENDRE ou Mme Prisca HERY
<b>Résidence de la Sous-Préfecture de Château-Chinon</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	M. Grégoire PIERRE-DESSAUX sous-préfet de Château-Chinon		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Marion GODARD ou Mme Brigitte MEUNIER
<b>Résidence de la Sous-Préfecture de Clamecy</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	M. Christophe HURAUULT, sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et de Clamecy		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Mélanie MERLIN, Mme Christelle MILLET ou Mme Christine MAQUET
<b>Résidence de la Sous-Préfecture de Cosne-Cours-sur-Loire</b>			
Toutes décisions de dépenses (frais de représentation, entretien de la résidence)	M. Christophe HURAUULT sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et de Clamecy		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Mélanie MERLIN ou Mme Christelle MILLET

Objet de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Saisie des dépenses achats (DA) et constatation des services faits (SF)
<b>Secrétariat général commun (SGC)</b>			
Décisions de dépenses 20 000 €	Mme Christine LE METAYER directrice du SGCD		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Amélie DUCROT, Mme Nathalie GAUDRY ou Mme Séverine FITYOU M. Alain LEGENDRE ou Mme Prisca HERY
Décisions de dépenses 20 000 €	Mme Catherine PHAM directrice adjointe du SGCD		
<b>Bureau des Ressources Humaines</b>			
Décisions de dépenses < à 2 000 €	Mme Martine TORRES cheffe du BRH		
Décisions de dépenses < à 2 000€	Mme Sophie AVERADERE, Adjointe		
<b>Bureau gestion financière</b>			
Décisions de dépenses < 2 000 €	Mme Valérie HOUARD cheffe de la gestion financière		
Décisions de dépenses < à 2 000 €	Mme Amélie DUCROT, adjointe		
<b>Bureau patrimoine et logistique</b>			
Décisions de dépenses < à 2 000 €	Mme Frédérique DEGAS Cheffe de bureau patrimoine et logistique		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Valérie HOUARD, Mme Amélie DUCROT, Mme Nathalie GAUDRY ou Mme Séverine FITYOU M. Alain LEGENDRE ou Mme Prisca HERY
Décisions de dépenses < à 2 000 €	Mme Catherine CARVALHO adjointe		

<b>Service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication (SIDASIC)</b>				
Décisions de dépenses < à 2 000 €	M. Pascal DECLAS, chef du SIDASIC	Mme Thérèse VANDENSCHRIK	Saisie des DA et constatation des SF par M. Pascal DECLAS et Mme Thérèse VANDENSCHRIK	
<b>Direction du Pilotage Interministériel (DIPIM)</b>				
<b>Pôle animation interministérielle et mutations économiques (PAME)</b>				
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON Secrétaire générale			
Décisions de dépenses < à 1 500 €	M. Fabrice GERARD, directeur DIPIM		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Anne-Françoise TISSIER	
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Anne-Françoise TISSIER, cheffe de pôle			
<b>Objet de la délégation</b>	<b>Bénéficiaire de la délégation</b>	<b>Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement</b>	<b>Saisie des dépenses achats (DA) et constatation des services faits (SF)</b>	
<b>Pôle investissement et cohésion des territoires (PACT)</b>				
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON Secrétaire générale		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Delphine MASSON	
Décisions de dépenses < à 1 500 €	M. Fabrice GERARD, directeur DIPIM		ou M. Patrick DOUBLOT ou Mme Patricia ORZEL	
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Chantal GUILLEN, cheffe de pôle	Mme Deborah MARKOVIC, adjointe		

Objet de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Saisie des dépenses achats (DA) et constatation des services faits (SF)
<b>Services du Cabinet</b>			
<b>Bureau de la communication et de la représentation de l'Etat</b>			
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON, Secrétaire générale		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Jocelyne GANTOIS ou Mme Sandra MATHIAS
Décisions de dépenses < à 5 000 €	M. Christophe COUSIN, directeur des services du Cabinet		
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Catherine JEAUNET, cheffe du bureau de la communication et de la représentation		
<b>Garage</b>			
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON Secrétaire générale		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Amélie DUCROT, Mme Nathalie GAUDRY ou Mme Séverine FITTY ou M. Alain LEGENDRE ou Mme Prisca HERY
Décisions de dépenses < à 5 000 €	M. Christophe COUSIN, directeur des services du Cabinet		
Décisions de dépenses < à 150 €	M. Luc GIANESELLI, chef du garage		
<b>Bureau des sécurités</b>			
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON Secrétaire générale		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Amélie DUCROT, Mme Nathalie GAUDRY ou Mme Séverine FITTY ou M. Alain LEGENDRE ou Mme Prisca HERY
Décisions de dépenses < à 5 000 €	M. Christophe COUSIN directeur des services du Cabinet		
Décisions de dépenses < à 500 €	Mme Anne-Marie AUBERT, chefe du bureau des sécurités		FIPD : Mme Christine AUROUSSEAU

Objet de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Saisie des dépenses achats (DA) et constatations des services faits (SF)
<b>Direction de la réglementation et des collectivités locales (DRCL)</b>			
<b>Bureau des collectivités locales, des élections, des associations et des activités réglementées</b>			
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON Secrétaire générale		Saisie des DA et constatation des SF par - M. Alain CREUZET, - M. Marc CHAMPAIGNAT
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Danielle PIERI, directrice de la DRCL	- M. Alain CREUZET, chef du bureau des collectivités locales, des élections, des associations et des activités réglementées, - M. Marc CHAMPAIGNAT, adjoint, ou - Mme Marie-Madeleine PARAY, responsable du pôle élections et activités réglementées,	- Mme Marie-Madeleine PARAY
Dotations et avances aux collectivités	Mme Blandine GEORJON, Secrétaire générale		Saisie des DA en masse et constatation des SF par Mme Nicole GRAILLOT ou Mme Florence HILLAIRE
<b>Centre d'expertise et de ressources des titres CNL-passaports (CERT)</b>			
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON Secrétaire générale		Saisie des DA par Mme Laurence DUFOUR ou Mme Annick DESCHAMPS
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Danielle PIERI, directrice de la DRCL		
<b>Bureau de l'immigration et de l'intégration</b>			
Toutes décisions de dépenses	Mme Blandine GEORJON, Secrétaire générale		Saisie des DA et constatation des SF par Mme Annie BONNEFOY, ou M. Fabrice SAUVEGRAIN
Décisions de dépenses < à 150 €	Mme Danielle PIERI, directrice de la DRCL	M. Fabrice SAUVEGRAIN, chef du bureau de l'immigration et de l'intégration Mme Annie BONNEFOY, adjointe	

Objet de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Saisie des dépenses achats (DA) et constatations des services faits (SF)
<b>Services administratifs de la sous-préfecture de Château-Chinon</b>			
Toutes décisions de dépenses et de recettes	M. Grégoire PIERRE-DESSAUX sous-préfet de Château-Chinon	Mme Marion GODARD, Secrétaire générale de la sous-préfecture de Château-Chinon	Saisie des DA et constatation des SF par Mme Brigitte MEUNIER ou Mme Marion GODARD
Pièces de liquidation des dépenses			
<b>Services administratifs de la sous-préfecture de Clamecy</b>			
Toutes décisions de dépenses et de recettes	M. Christophe HURAUULT sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et de Clamecy	Mme Mélanie MERLIN secrétaire générale des sous-préfectures de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy	Saisie des DA et constatation des SF par Mme Christelle MILLET, Mme Christine MAQUET ou Mme Mélanie MERLIN
Pièces de liquidation des dépenses			
<b>Services administratifs de la sous-préfecture de Cosne-Cours-sur-Loire</b>			
Toutes décisions de dépenses et de recettes	M. Christophe HURAUULT, sous-préfet de Cosne-Cours-Sur-Loire et de Clamecy	Mme Mélanie MERLIN, secrétaire générale des sous-préfectures de Cosne-Cours-Sur-Loire et de Clamecy	Saisie des DA et constatation des SF par Mme Mélanie MERLIN ou Mme Christelle MILLET
Pièces de liquidation des dépenses			



# PREFECTURE DE LA NIEVRE

58-2021-07-23-00001

Arrêté portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais, et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT



**PRÉFET  
DE LA NIÈVRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Affaire suivie par Anne-Françoise TISSIER  
Pôle d'animation interministérielle  
et mutations économiques  
Tél :03 86 60 72 06  
mél :pref-gestion-publique@nievre.gouv.fr  
CHORUS DT DB 4

**ARRÊTÉ**

**portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais, et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT**

-----

**Le Préfet de la Nièvre,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

**VU** la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'État, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

**VU** le décret n° 2009-176 du 16 février 2009 modifiant le décret n° 64-805 du 29 juillet 1964 fixant les dispositions réglementaires applicables aux préfets et le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de **M. Daniel BARNIER** en qualité de préfet de la Nièvre ;

**VU** le décret du 18 février 2020 portant nomination de **Mme Blandine GEORJON** en qualité de secrétaire générale de la préfecture de la Nièvre ;

**VU** le décret du 6 octobre 2020 portant nomination de **M. Grégoire PIERRE-DESSAUX** en qualité de sous-préfet de Château-Chinon ;

**VU** le décret du 12 mai 2021 portant nomination de **M. Christophe HURAUULT** en qualité de sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy ;

**VU** l'arrêté ministériel du 4 janvier 2021 portant mutation de **Mme Christine LE METAYER** à la préfecture de la Nièvre en qualité de directrice du secrétariat général commun du département de la Nièvre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;

**SUR** proposition de Mme la Secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre,

Préfecture de la Nièvre  
Tél. 03 86 60 70 80  
Courriel : courrier@nievre.pref.gouv.fr

## ARRÊTE

### **Article 1 :**

Délégation de signature est donnée aux agents mentionnés dans le tableau ci-après, à l'effet de valider les ordres de mission, les états de frais, et les relevés d'opération dans l'application Chorus DT concernant les frais de mission et de formation, dans le périmètre respectif indiqué sur le tableau ci-joint.

### **Article 2 :**

Cet arrêté prend effet à compter de sa parution au recueil des actes administratifs de la Nièvre et abroge toute délégation de signature antérieure et toutes dispositions qui lui sont contraires.

### **Article 3 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours peut être déposé via l'application « télérecours citoyens », accessible par le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

### **Article 4 :**

Mme la Secrétaire générale de la Préfecture de la Nièvre, Mme la directrice du secrétariat général commun du département de la Nièvre, MM les directeurs départementaux interministériels et tous les agents visés à l'article 1 du présent arrêté sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Nièvre.

Fait à Nevers, le 23 JUL. 2021

Le Préfet

  
Daniel BARNIER

ANNEXE à l'arrêté portant délégation de signature pour la validation des ordres de mission, états de frais et relevés d'opérations pour les frais de mission et de formation dans l'application CHORUS DT

Supérieur hiérarchique et service d'affectation du bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire(s) de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Validation des ordres de mission et des états de frais dans chorus DT
<b>Secrétariat de M. le Préfet</b>			
M. Daniel BARNIER, préfet de la Nièvre		M. Olivier GAUDRY	Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le préfet
<b>Secrétariat de Mme la Secrétaire Générale</b>			
Mme Blandine GEORJON, secrétaire générale		M. Olivier GAUDRY	Validation des ordres de mission et des états de frais de Mme la secrétaire générale
<b>Secrétariat de M. le Directeur des services du Cabinet</b>			
M. Christophe COUSIN directeur des services du Cabinet	M. Olivier GAUDRY		Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le directeur des services du Cabinet
<b>Secrétariat de M. Sous-Préfet de Château-Chinon</b>			
M. Grégoire PIERRE-DESSAUX sous-préfet de Château-Chinon	Mme Brigitte MEUNIER	Mme Marion GODARD	Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le sous-préfet de Château-Chinon
<b>Secrétariat du Sous-Préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy</b>			
M. Christophe HURAUULT, sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy	Mme Christelle MILLET	Mme Mélanie MERLIN	Validation des ordres de mission et des états de frais de M. le sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire et de Clamecy

Supérieur hiérarchique et service d'affectation du bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire de la délégation	Bénéficiaire (s) de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement	Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission et des états de frais dans chorus DT
<b>Secrétariat général commun départemental</b>			
Mme Christine LE METAYER Directrice du SGCD Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD	Mme Valérie HOUARD, Cheffe du pilotage budgétaire	Mme Amélie DUCROT adjointe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais</li> <li>- Validation du relevé d'opérations pour mise en paiement</li> <li>- Dotation des enveloppes de moyens</li> </ul>
Mme Christine LE METAYER Directrice du SGCD Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD	Mme Nathalie GAUDRY référente Chorus DT M. Alain AUGENDRE	Mme Séverine FITY Mme Prisca HERY	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais</li> <li>- Validation du relevé d'opérations pour mise en paiement</li> </ul>
Mme Christine LE METAYER Directrice du SGCD Mme Catherine PHAM Directrice-adjointe du SGCD	Mme Séverine FITY référente Chorus DT M. Alain AUGENDRE	Mme Nathalie GAUDRY référente Chorus DT Mme Prisca HERY	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation réglementaire et budgétaire des ordres de mission, des états de frais</li> <li>- Validation du relevé d'opérations pour mise en paiement</li> </ul>